



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

entreprises

Question écrite n° 91005

### Texte de la question

M. François de Mazières attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les inquiétudes des sociétés de recherche sous contrat (SRC) suite aux préconisations du rapport « Revue de dépenses relative aux aides à l'innovation ». La France compte 30 SRC, agréées par Bpifrance, qui sont des structures privées. Elles offrent leurs compétences en matière de recherche industrielle et de développement technologique, depuis plus de 30 ans, auprès de plus de 6 000 entreprises. De fait, la recommandation, selon laquelle le mécanisme d'abondement de Bpifrance pourrait être supprimé sur 3 ans, inquiète vivement ces sociétés. Aussi, compte tenu du contexte économique actuel, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles suites il entend donner à ce rapport.

### Données clés

**Auteur :** [M. François de Mazières](#)

**Circonscription :** Yvelines (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 91005

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et numérique

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 novembre 2015](#), page 8130

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)